

Réf. : MFP/15006597

Lausanne, le 30 juin 2010

Projet de révision de la loi sur la métrologie

Mesdames et Messieurs,

Par courrier du 14 avril 2010, le Département fédéral de justice et police a eu l'amabilité de consulter le Gouvernement vaudois relativement à l'objet cité en titre et nous vous en remercions vivement. Après examen attentif des documents soumis, nous pouvons vous faire savoir que nous n'avons ni remarque ni commentaire à formuler.

Nous vous réitérons nos remerciements pour avoir sollicité notre avis et vous prions d'agréer, Mesdames et Messieurs, l'assurance de nos sentiments distingués.

AU NOM DU CONSEIL D'ETAT

LE PRESIDENT



Pascal Broulis

LE CHANCELIER



Vincent Grandjean